

OFFICE DE TOURISME SOISSONNAIS VALOIS

COMITE DE DIRECTION

L'an deux mille vingt-quatre, le treize septembre à 9h30, les membres du Comité de direction de l'EPIC office de tourisme légalement convoqués se sont réunis au pavillon Nord du parc Gouraud à Soissons, sous la Présidence de Madame Céline Le Frère, Présidente de l'office de tourisme Soissonnais Valois.

Etaient présents :

Titulaires : Franck BRIFFAUT, Jean-Pierre BRIOUX, Marc COUTEAU, Gilles DAVALAN, Alexandre DE MONTESQUIOU, Thierry GILLES, Anthony GRANDO, François HANSE, Céline LE FRERE, Bernard RUELLE, Pascal TORDEUX, Xavier BAILLY, Nicolas BAUDON, Didier CASSEMICHE, François DESMAREST, Cédric HENNION, Matthieu SEGIEJCZYK, Christelle VARAIN

Suppléants présents pouvant prendre part au vote : Yana BOUREUX, Guillaume BOURGEOIS, Dominique FIQUET

Absent : Arnaud BATTEFORT, Dominique BONNAUD, Laurent CAUDRON, Alain CREMONT, Eloi GUILLAUME, Hervé HERTAULT, Loïc LALYS, Marie-Thérèse LEMOINE, Sylvie LABOUE, Jean-Philippe ROSA

Le quorum étant atteint le Comité de direction peut délibérer.

Était également présent : Hervé MUZART, Mélissa LEFEVRE

Le secrétariat est assuré par Chloé Bajsarowicz

Objet : Candidature pour la création d'un guide du routard Soissonnais Valois

Vu le code du tourisme et notamment son article L.133-3 ;

Vu la délibération du Comité de direction de l'office de tourisme du 4 avril 2024 approuvant la création et les **statuts** de l'office de tourisme ;

Vu son article 3 stipulant que l'Office de Tourisme du Soissonnais et du Valois exerce les missions suivantes : assure la promotion touristique du territoire ;

Considérant l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Guide du routard qui permettra à quatre territoires de bénéficier de la sortie d'un guide à leur échelle ;

Considérant la participation financière de 41 567€ TTC demandée au territoire pour l'acquisition de 5000 exemplaires, auxquels il faut déduire le prix des ventes d'encarts, sur une douzaine de pages, à de potentiels partenaires annonceurs, selon la grille tarifaire suivante :

- 2ème de couverture : 3 700 € et 100 exemplaires offerts,
- 3ème de couverture : 2 700 € et 50 exemplaires offerts,
- page : 1 700 € et 50 exemplaires offerts,
- demi-page : 850 € avec 25 exemplaires offerts ;

Considérant qu'une demande de subvention pourra également être déposée notamment auprès du LEADER.

Après en avoir délibéré, les membres présents, à l'unanimité,

Approuvent la candidature du Soissonnais Valois à l'appel à manifestation d'intérêt du Guide du routard et autorisent la Présidente de l'office de tourisme et sa directrice à réaliser toutes les démarches nécessaires à la concrétisation et au financement de ce projet.

Fait à Soissons, le 13 septembre 2024

La Présidente,

Céline Le Frère



Membres en exercice : 27

Votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

